

CONVOCATION

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le :

LUNDI 22 SEPTEMBRE 2025 à 20 h 30

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'assurance de mes sincères salutations.

À SAINT-BARTHÉLEMY-GROZON, le 17 septembre 2025,

Le Maire,



Jean-Paul DECULTY

Ordre du jour :

- Décision modificative n°2 budget eau
- Subvention pour les sorties scolaires des élèves de notre école
- Construction du nouveau centre d'incendie et de secours de Lamastre – approbation de la participation financière de la commune – signature de la convention financière
- Usucapion du chemin de Bérion
- Offre de M. et Mme Bergeron pour le bien sans maître
- Questions diverses